



**PROFESSIONNEL**

## **SYSTÈME DE GESTION DES ACCÈS DES PROFESSIONNELS DANS LA DÉCHETTERIE**

La ville de Tarascon a décidé d'équiper la déchetterie de carte d'accès des usagers. Ce dispositif composé d'une barrière placée à l'entrée de la déchetterie et la présence de nos agents, permettra de vous identifier.

La mise en place de ce système de gestion d'accès répond à plusieurs objectifs, dont le principal est de réserver l'accès de la déchetterie aux seules entreprises, artisans, commerçants **résidant** sur le territoire de Tarascon et ainsi vous garantir des conditions optimales d'accueil et de conseil.

### **Procédure d'accès à la déchetterie**

A l'entrée de la déchetterie, vous devrez présenter votre carte. Votre carte vous sera remise après réception du document joint au présent courrier.

Si toutes les conditions d'autorisation d'accès sont réunies, l'agent lèvera la barrière pour vous permettre l'accès à la déchetterie.

### **L'accès des professionnels – Rappel –**

Vous êtes un professionnel et vous souhaitez accéder à la déchetterie de Tarascon. Pour cela, vous devez faire une demande de carte auprès de la ville.

A votre arrivée à la déchetterie, grâce à votre carte, l'agent de la déchetterie vous identifiera et vous autorisera l'accès.

Pour obtenir cette carte, indispensable, nous invitons chaque professionnel à compléter et renvoyer le formulaire ci-contre **aux Services Techniques- 390 route de Saint Rémy à Tarascon tel : 04 90 91 51 28.**

La distribution des cartes se fera toute l'année et plus particulièrement au moment de la distribution annuelle des sacs poubelles au mois de décembre.

Lucien LIMOUSIN,  
Maire de TARASCON  
Vice-président du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
Vice-président de la communauté  
d'agglomération ACCM



## ACCÈS DÉCHETTERIE TARASCON

### DEMANDE DE CARTE POUR UN VEHICULE PROFESSIONNEL

Une carte *SPÉCIFIQUE PAR VÉHICULE* est remise par la Mairie de Tarascon aux professionnels. Cette carte ne peut en aucun cas être utilisée pour un véhicule autre que celui auquel il aura été attribué.

 Artisan

 Auto-entrepreneur

 Commerçant

Entreprise : ..... SIRET : _   <input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/>   000   <input type="checkbox"/> obligatoire				
<b>Joindre extrait K BIS</b> APE/NAF : _   <input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/>   <input type="checkbox"/>				
Adresse (siège social) : ..... .....				
Code postal : .....		Commune : .....		
Nom du dirigeant : .....		Nom du déposant : .....		
Téléphone : .....		Fax : .....	Mobile : .....	
N° d'immatriculation du véhicule 1 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° d'immatriculation du véhicule 2 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° d'immatriculation du véhicule 3 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° d'immatriculation du véhicule 4 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° d'immatriculation du véhicule 5 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En préalable à toute attribution d'une carte d'accès à la déchetterie, le demandeur s'engage à respecter le règlement en vigueur sur le site. S'il ne dispose pas de ces règles, il devra en faire la demande auprès de la ville de Tarascon ou du personnel sur place.



**Joindre une copie de la carte grise de chaque véhicule et un extrait K BIS de la société**

Fait à :  
Signature et cachet  
de l'entreprise :

Le .... / .... / 20 \_\_ \_\_

Demande à transmettre au :  
**Mairie de Tarascon**  
**Service Technique**  
**390 route de Saint-Rémy**  
**13150 TARASCON**